

De : Contenu <contenu@quebecsolidaire.net>

Envoyé : 8 septembre 2026 11:40

À : Benoit Racette <droit@cocqsida.com>

Cc : info@quebecsolidaire.net <info@quebecsolidaire.net>; programme@quebecsolidaire.net <programme@quebecsolidaire.net>

Objet : Re: TR : Élections Québec 2026 - Questionnaire de la COCQ-SIDA - Réponse demandée avant le 8 septembre, 15 h

Bonjour M. Racette,

J'espère que vous allez bien.

Voici nos réponses au Questionnaire de la COCQ-SIDA.

1. Que va faire votre parti pour améliorer l'accès au dépistage du VIH, du VHC et des ITSS au Québec?

Nous nous engageons à [revaloriser les CLSC en leur redonnant le rôle crucial de porte d'entrée vers le système de santé](#). Les services de dépistage étant offerts en première ligne, leur accès en sera amélioré.

2. Quelles mesures concrètes proposez-vous pour rendre les traitements – y compris la PrEP, la PPE et la doxy-PPE – plus accessibles aux personnes qui en ont besoin?

Nous nous engageons à créer Pharma-Québec, une société publique qui achèterait, produirait et ferait de la recherche dans le domaine du médicament, et qui gèrerait également un régime d'assurance médicament universel pour remplacer le régime actuel (privé et public). Cet engagement contribuera à augmenter significativement l'accessibilité des traitements de PrEP, la PPE et la doxy-PPE.

3. Quels sont les moyens que votre parti compte déployer pour assurer un soutien adéquat et durable, y compris financier, aux organismes qui œuvrent en réduction des méfaits ?

Nous nous engageons à augmenter significativement le financement à la mission des organismes communautaires, dont bénéficieront notamment les organismes oeuvrant en réduction des méfaits. Nous nous engageons également à rémunérer les stages dans le milieu communautaire et public.

4. Après avoir pris connaissance de cette position, lesquelles de ses recommandations relevant des compétences du Québec votre parti s'engage-t-il à mettre en œuvre afin de réduire les décès et les méfaits liés à la toxicité des substances non réglementées?

Voici les revendications et les recommandations auxquelles nous nous engageons :

4. Amnistie et réparation pour les communautés criminalisées et aide à la réinsertion à l'emploi
5. Respect du droit à l'autonomie corporelle et l'autodétermination des personnes utilisatrices de SPA
6. Adaptation des structures législatives existantes afin de permettre l'existence de divers modèles d'approvisionnement en SPA en phase avec les besoins des communautés
7. Mise en place et garantie d'accès à des services de soutien pour les personnes utilisatrices de SPA qui le désirent
8. Déploiement de normes de qualité et de sécurité des SPA et d'une structure visant à assurer leur respect
9. Financement stable et durable de l'ensemble des services sociaux et de santé ainsi qu'un financement à la mission des services, des organismes communautaires qui interviennent en réduction des méfaits.

5. Quelles actions spécifiques proposez-vous pour répondre aux besoins en santé sexuelle, mentale et sociale des communautés 2ELGBTQIA+, en particulier pour les personnes trans, non binaires et bispirituelles ?

Un gouvernement solidaire protégera les droits et assurera la sécurité des communautés 2ELGBTQIA+. Il protégera les droits des personnes trans en favorisant l'équité entre les genres dans les lois. Il encouragera l'accès aux soins, y compris ceux d'affirmation de genre, et à l'emploi pour toutes les personnes marginalisées au Québec.

6. Comment votre parti s'engage-t-il à mieux financer la mission globale des organismes communautaires et à reconnaître formellement l'expertise des organismes pour intervenir auprès des personnes vivant avec le VIH et les communautés les plus touchées ?

Tel que mentionné ci-dessus, nous nous engageons à augmenter massivement le financement à la mission des organismes communautaires, dont bénéficieront les organismes oeuvrant en réduction des méfaits.

Merci pour votre engagement important !

Béatrice Allard
Recherchiste
Québec solidaire